

40e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

18 au 22 mars 2024



Rapport de la Commission de la sécurité et des risques sanitaires.

Présidente : Catya Martin

Vice-président : Pierre leducq

MEMBRES DE LA COMMISSION

Baudoin de Marcellus

Luc Dorso

Gerard Senac

Nadia Chaaya

Geraldine Guillermot Peacock

Sandrine Hulot

Alois Gallet

Cécile Lavergne

Thierry Consigny

Remi Vazeille

Minouche Suberville

Synthèse des travaux

Notre commission est organisée en groupe de travail.

Suite aux changements de membres de notre commission, nous nous sommes adaptés à une nouvelle distribution des rôles.

Durant cette 20ème session les groupes suivants ont contribué à nos travaux.

Groupe Risques sanitaires

- Corps médical du CDCS centre de crise et de SOUTIEN.

Florian Cardinaux Chef du centre d'Operations d'urgence et Chadi Jbeiji, médecin au CDCS.

Audition qui aboutit à une résolution compte tenu des besoins de prise en charge psychologique au niveau de nos circonscriptions.

Groupe Cyber

- AEFÉ Clotilde Fayet, Secrétaire Générale et Sylvie Bonnefoy DSI de l'AEFE.

L'AEFE est très investie sur ces sujets suite à l'attaque cyber de Novembre 2023 qui confirme l'importance de la sécurité des systèmes d'information comme préconisée par l'ANSSI

- Stéphane Vojetta , Député des Français de l'Etranger, sur la Loi Influenceur.
Besoin de communication, de formation et de mise en garde., Besoin de réguler au niveau Européen et Mondial.
Sécurité et Régulation de l'Espace Numérique.

Groupe Risques climatiques/Catastrophes naturelles.

- Formation à l'humanitaire par Thierry Velu, du Groupe de Secours Catastrophe France.

Formation qui est la réalisation d'une résolution passée en Mars 2022.

Mise en évidence de la valeur de notre réseau des CFDE pour la mise en relation rapide d'ONG avec les Français résidents dans leurs pays respectifs. Chacun d'entre nous peut devenir référent de GSCF.

Groupe Géo Politique

- Conflit Israel Hamas Sénateur Kanner Pessimiste
Retour pessimiste

Suite au pogrom du 7 octobre 2023 la France déplore 42 victimes parmi nos ressortissants ainsi que 3 otages encore détenus aux mains du Hamas.

La guerre qui s'en suit contre le groupe terroriste Hamas a générée des victimes parmi nos concitoyens à Gaza. Mais aucune information disponible sur le nombre exact.

- Situation en Afrique CDFE Stephane Jullien Passionné, Colère, Emotion
Retour d'expérience

Ilotiers : Besoin de faire des simulations régulièrement afin de tester le système

L'importance de la relation avec l'Ambassadeur et le consul qui varie d'un pays à l'autre

Assurance responsabilité civile demandée à chaque CDFE pour justifier ses indemnités montre ses limites.

- Situation en Ukraine CDFE David Franck Emotion, libéré.

Libéré de parler de son vécu,

Aider les Ukrainiens oui, aider les Français de retour d'Ukraine aussi.

Centralisation des contacts multiples venus de France (CDCS)

Augmenter le nombre de chemins d'évacuation.

S'en suivront 3 résolutions qui clôtureront notre présentation.

40^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
18 au 22 mars 2024



Equipe Médicale du Centre de Crise et de Soutien



Commission de Sécurité et Risques Sanitaires

Rapporteur: Sandrine Hulot



40^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER 18 au 22 mars 2024

CDCS: Créé en 2008 à l'initiative de Bernard Kouchner, alors ministre des affaires étrangères.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/le-centre-de-crise-et-de-soutien/>

Vidéo de **Philippe LALIOT, Directeur du CDCS**

<https://www.youtube.com/watch?v=b9KHSK9G8hI>

Retour sur 15 ans d'engagement du Centre de Crise

Le CDCS a **deux missions principales** :

- **La sécurité des Français, où qu'ils se trouvent à l'étranger**
- **La coordination des urgences humanitaires partout dans le monde.**



40^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER 18 au 22 mars 2024

QUI sont-ils?

Le CDCS compte plus d'une centaine d'agents au profil très divers : **équipe multidisciplinaire** qui comptent des

- Médecins,
- Pompiers,
- Spécialistes de l'humanitaire,
- Diplomates,
- Magistrats,
- Gendarmes,
- Cartographes,
- Logisticiens et comptables notamment.

Ils jouent un rôle pivot dans la **gestion de crise à l'étranger**.

Equipe médicale du Centre de Crise et de Soutien, ont été auditionnés :

Dr. **Chadi JBEILI**, Conseiller médical au CDCS

Et **Florian CARDINAUX**, Chef du Centre des opérations d'urgence au CDCS.



40^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER 18 au 22 mars 2024

Catastrophes Naturelles

2010 séisme en Haïti
2023 en Turquie,
en Syrie
au Maroc,
Inondations en Lybie

Catastrophes nucléaires

2011 Fukushima,
Japon

Catastrophes aériennes

2019
Ethiopia Airlines

Crise Sanitaire Maladie émergente-Pandémie

Covid 19
Janvier-Juillet 2020

Le CDCS a aidé plus de 370 000
Français à revenir en France

Crises politiques

Evacuations
de près de 1000 personnes
au Soudan

Plus de 1200 personnes au Niger
en coordination avec le ministère
des armées

Aide aux populations
arméniennes déplacées

Guerre en Ukraine

Aide à nos
ressortissants
français + soutien aux
ONG sur place

Conflit au Proche Orient

Différentes Situations de Crises



40^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER 18 au 22 mars 2024

Equipe médicale du CDCS

Le pôle médical du centre de crise compte **4 médecins, un infirmier et une psychologue.**

ont des **profils d'urgentistes**
peuvent avoir du renfort de spécialistes
mais leur **cœur d'activité reste les situations d'urgence.**

- **Rôle dans les rapatriements sanitaires /évacuations**
- **Rôle dans le soutien psychologique même à distance**
- **Rôle dans l'aide humanitaire**
- **Rôle dans la formation de la réserve sanitaire**

Limitations

- Les médecins du CDCS restent des civiles et agissent là où ils peuvent agir donc pas en zone rouge. La logique n'est pas de les projeter au cœur de la guerre. Il y a des médecins militaires pour ça.
- Aide psychologique dans le cadre de violences domestiques-violences sexuelles sur mineurs.



40^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER 18 au 22 mars 2024

Conflit au Proche Orient

Evacuation-Rapatriements

Suite aux massacres du 7 Octobre 2023 par le Hamas, le CDCS a organisé 15 vols spéciaux au départ de Tel Aviv.

Evacuation de 3400 Français et ayant droits, en coordination avec les postes consulaires à Jerusalem, en Israel et Egypte.

Depuis le 7 octobre environ 240 personnes sorties de Gaza. 90% des français, familles de français, agents, et familles d'agent qui se trouvaient dans Gaza.

Aide humanitaire

Acheminement de plus de 1000 tonnes de fret d'urgence dans la bande de Gaza au profit des populations civiles de Gaza depuis fin Octobre.



40^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER 18 au 22 mars 2024

Violences domestiques-violences sexuelles sur mineurs:

Rôle du consulat/ambassade et soutien des professionnels du réseau local.

Sur les sites internet des consulats et ambassades figure la liste des notoriétés médicales.

Besoin d'y inclure les coordonnées de psychologues francophones.

Le 116 006

Vous ou un proche êtes victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques, au sein de la famille ou en dehors, d'un accident de la route, d'un vol ou d'une escroquerie, ou de n'importe quel autre fait qui vous a porté préjudice...

Composez le numéro national
d'Aide aux Victimes, 7j/7 ou par mail



<https://www.france-victimes.fr/>

**Pour les Français à/de l'étranger
+33 (0)1-80-52-33-76**



40^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER 18 au 22 mars 2024

Aide humanitaire

Pour mener ses actions, le CDCS compte sur de nombreuses ONG.
En 2023, il a soutenu à hauteur de 240 millions d'Euros près de 250 projets humanitaires.

Rôle dans la formation de la réserve sanitaire

- Vivier de professionnels de santé tout profil (médecin, infirmier, sage-femme, pédiatre...)
- qui peuvent être appelés en renfort, principalement en France (ex : renfort à l'hôpital de Mayotte) à la demande des agences régionales de santé, et à l'étranger (aide médicale d'urgence humanitaire, médecine de masse).
- Près de 200 personnes sont en cours de formation, avec comme objectif d'aller en renfort à l'étranger que ce soit au service des Français de l'étranger dans le cadre d'une crise ou d'une intervention de la France (sanitaire).
- La formation de la réserve sanitaire dépend de « Santé publique France », qui dépend de la Direction Générale de la Santé.



40^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER 18 au 22 mars 2024

RESOLUTION COMMISSION/N°/03.2024

Objet : Liste des notoriétés dans les Postes

VU

La circulaire n° 2005-100 /FAE/SFE/AC du 1er mars 2005 relative aux médecins, avocats et autres personnes extérieures au service public consulaire qui définit les modalités de désignation et d'exercice des attributions des médecins auxquels le chef de poste consulaire a recours dans le cadre de sa mission ou afin d'informer le public.

CONSIDÉRANT

Le contexte actuel de crise dans le monde affectant psychologiquement nos compatriotes présents dans les zones concernées.

Que les besoins de prise en charge psychologique sont en augmentation au sein des communautés françaises à l'étranger

Que tous les Postes diplomatiques ne disposent pas d'un référent psychologue francophone

DEMANDE

Que les Postes s'assurent de faire figurer, sur la liste des notoriétés publiée sur le site internet des Postes, un ou plusieurs psychologues.

Résultats	Adoption en commission	Adoption en séance
UNANIMITE	X	
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		

40^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

18 au 22 mars 2024

Rapport 1. Equipe Médicale du Centre de Crise et de Soutien (CDCS)

Groupe de travail :

Sandrine Hulot, CFDE Etats-Unis

Catya Martin, CFDE Hong Kong/Macao

Cécile Lavergne, CFDE Colombie

Rapporteur : Sandrine Hulot

Ont été auditionnés :

Dr. Chadi CHRISTIAN JBEILI, Conseiller médical au CDCS 37, Quai d'Orsay 75007 Paris

Et Florian CARDINAUX, Chef du Centre des opérations d'urgence au CDCS.



Groupe de travail Cyber

Baudoin De Marcellus, Nadia Chaaya, Thierry Consigny, Pierre Leducq

Rapporteurs : Baudoin De Marcellus, Pierre Leducq

L'Intelligence Artificielle va amplifier le risque cyber même si elle va pouvoir lui apporter également des solutions.

AUDITION AEFÉ Cyber-attaque 19 mars 2024

Clotilde Fayet – Secrétaire générale de l'AEFE

Madeleine Clanet – Secrétaire générale adjointe AEFÉ

Sylvie Bonnefoy – Cheffe du département des Systèmes d'informations

Vanessa Leglise – Conseillère relations institutionnelles et référente égalité H/F



Sujet : Attaque cyber de l'AEFE Novembre 2023

La cyber-attaque qui a eu lieu contre l'AEFE le 5 novembre 2023 a eu un impact majeur sur son organisation . L'attaque a paralysé les systèmes informatiques de l'AEFE, y compris son application de gestion des bourses scolaires. En conséquence, le versement des bourses scolaires a été retardé pour plusieurs milliers d'élèves.

- Quelles ont été les conséquences de l'attaque informatique sur les systèmes informatiques de l'AEFE ?

- Quels ont été les effets de l'attaque sur les élèves et les parents ?

- L'AEFE a-t-elle été en mesure d'identifier les responsables de l'attaque ?

Sur les mesures de sécurité :

- Quelles sont les mesures spécifiques que l'AEFE a prises pour renforcer la sécurité de ses systèmes informatiques ?

- Comment ces mesures ont-elles été évaluées ?

- L'AEFE prévoit-elle de prendre d'autres mesures pour renforcer la sécurité de ses systèmes informatiques ?

Sur le dialogue avec les parents et les élèves :

- Comment l'AEFE a-t-elle tenu les parents et les élèves informés de la situation ?

- Quels sont les feedbacks des parents et des élèves sur la communication de l'AEFE ?

Sur le dispositif d'aide aux élèves:

- Quel est le dispositif d'aide mis en place par l'AEFE pour les élèves qui ont été impactés par l'attaque ?

- Comment ce dispositif est-il financé ?

- L'AEFE envisage-t-elle de prendre des mesures pour prévenir d'autres attaques informatiques ?

- L'AEFE envisage-t-elle de mettre en place un fonds d'indemnisation pour les victimes de l'attaque ?

Retour d'expérience sur la cyber attaque de novembre 2023.

Les cyber attaquants se sont introduits en utilisant des codes de connexion d'un client du prestataires comptable ELAP, et ont accédé à un dossier de pièces justificatives annexes de l'AEFE.

(La cyber attaque subit en novembre 2023 a visée un prestataire externe, ELAP, où était hébergé certaines données liées aux collaborateurs et aussi liées au système des bourses SCOLA.)

Le prestataire et le service AEFE du Ministère ont immédiatement désactivé les utilisateurs et coupé les accès. Une cellule de crise s'est mise en place au sein de l'agence pour gérer au mieux cette crise avec les directions concernées finances, sécurité.

Le prestataire a fourni une déclaration d'incident et un signalement a été fait auprès de l'ANSSI et de la CNIL. Le cyber attaquant a pu être identifié et une enquête est toujours en cours.

Le 15 novembre le service a été rétabli par le prestataire après garantie de sécurité. Les données ont été rétablies sans pertes grâce aux sauvegardes du prestataire.

Une note d'information à destination des agents et des établissements a été envoyée afin de communiquer des consignes de précautions et de vigilances à prendre face au vol de ces données.

Communication également sur l'inaccessibilité du logiciel de traitement des bourses qui a arrêté le travail d'instruction des dossiers de demandes de bourses scolaires. Les postes consulaires ont été informés du report de la Commission nationale des bourses au mois de janvier. Le service a pu être rétabli après 3 semaines d'interruption et après toutes les vérifications et les contrôles faits.

Les familles d'élèves n'ont pas été impactées sur leurs données personnelles mais sur les délais de paiement des bourses.

Cette attaque a été prise très au sérieux et a montré la nécessité de poursuivre sa protection et accentuer la prévention.

Le risque en a été limité car pas de données personnelles n'étaient concernées.

Mesures prises pendant et à l'issue

Demande faite auprès de tous les utilisateurs de changer les mots de passe, puis mise en place de test d'intrusion fait par une société spécialisée jusqu'à ce que aucune vulnérabilité soit détectée, sdpxpermettant la réouverture des systèmes.

Prestataires : sécurité des données avec analyse des serveurs en temps réel, contrôle des flux réseau et analyse du comportement au niveau du réseau du prestataire.

Audit de sécurité et d'architecture fait par Orange cyber défense pour l'analyse des procédures de l'hébergement.

Conclusion :

L'AEFE est très investie sur ces sujets et cet événement confirme l'importance de la sécurité des systèmes d'information.

Politique de sécurité des systèmes d'info se conforme à celle de l'état, préconisée par l'ANSSI.

Nécessité de poursuivre l'amélioration des systèmes d'information et être attentif de l'utilisation des outils.

Les mesures à prévoir :

- Campagne de prévention
- Test anti-intrusion régulier
- Formation spécifique
- Élaboration d'un plan stratégique numérique
- Voir inclure la cyber sécurité dans le PPMS.

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>

Audition du député Stéphane Vojetta



Nous avons auditionné Stéphane Vojetta, député de la 5eme circonscription des Français établis hors de France, co-auteur de la loi influenceur.

Cette audition rentre dans le cadre de notre travail sur la cyber sécurité et les menaces numériques.

Lors de cette audition, la commission des Lois était invitée et un de ces conseillers était présent.

Cette audition a montré l'importance de transparence lors de promotion commerciale qu'exercent les influenceurs qu'ils soient sur le territoire national ou non. Le point important est de signaler de manière non équivoque les vidéos ou les images d'influenceurs faisant la promotion de manière rémunérée de produits qui peuvent être dangereux pour la santé ou non adaptés à un public jeune et fragile.

Outre les points juridiques de cette loi et sur les condamnations possibles en cas de non-respect, il en ressort surtout le besoin de mettre en place des outils de prévention et de protection tel que le « permis internet » proposé par la gendarmerie et la police nationales dans les écoles pour les élèves de CM2 et qui devraient l'être aussi proposé à l'ensemble de nos élèves dans nos établissements scolaires français à l'étranger.

Rapport sur la formation « Catastrophes naturelles, une approche humanitaire »



19 mars 2024
40^{ème} session

- **Résolution SEC/N°003/03.2023** : Formation des élus de l'AFE sur les acteurs humanitaires lors des catastrophes naturelles et humaines.
- Formation dispensée par le GSCF (**Groupe Secours Catastrophe Français** – ONG de pompiers secouristes indépendante)
- 2 représentants : **M. Thierry Velu** – Président et Fondateur du GSCF et **M. Gentil de Passos**
- Formation **ouverte à tous les CAFE**
- 15 participants



**GROUPE DE
SECOURS
CATASTROPHE
FRANCAIS**

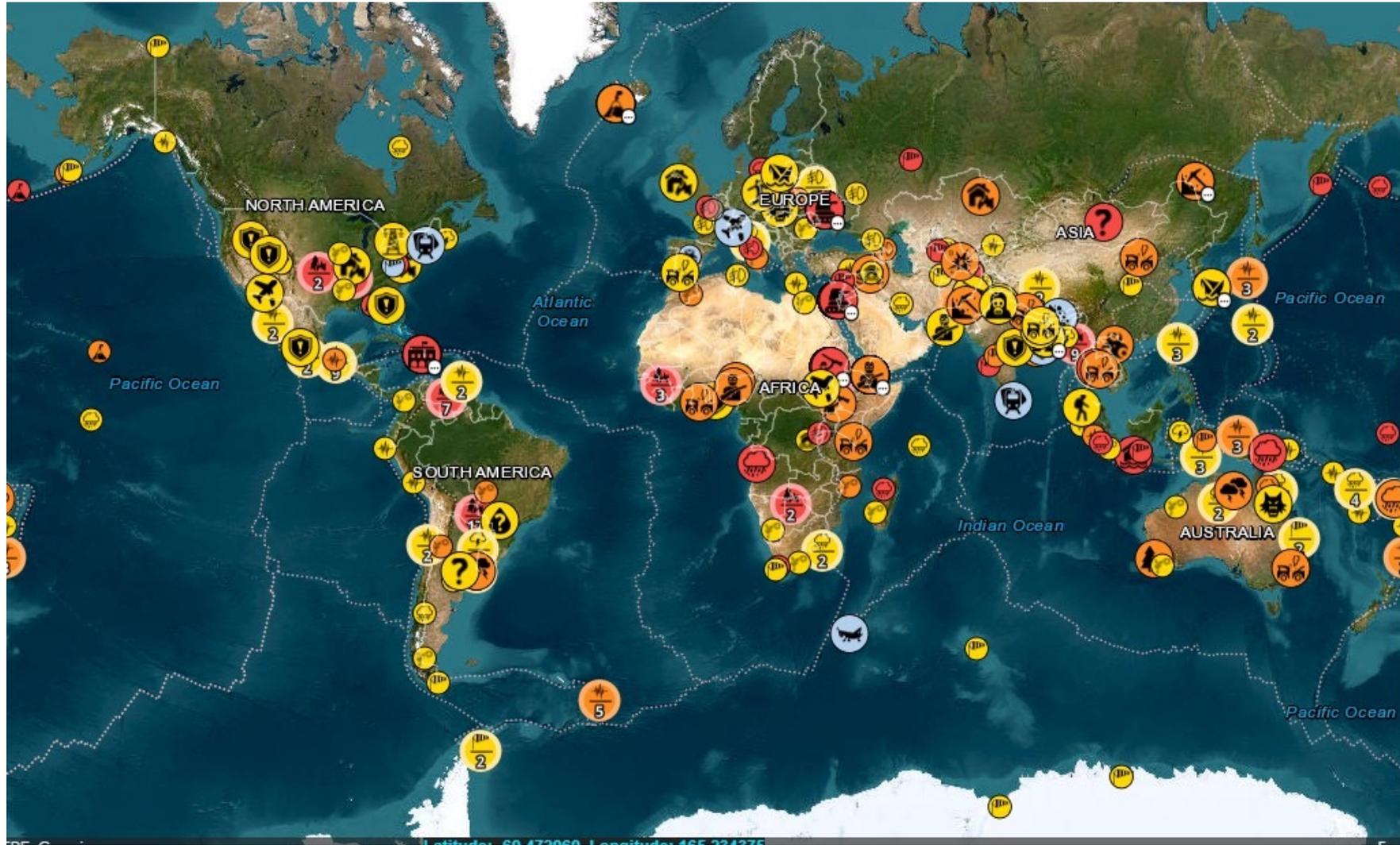
Mécanismes déclenchés par le GSCF lors d'une crise (ex. mise à disposition d'un avion, ressources humaines, actions sur place)

Réalités du terrain: logistique, géopolitique, psychologique...

Outils

- Cartographie des catastrophes en temps réel
- Tableau d'évaluation des risques

<https://rsoe-edis.org/eventMap>



Un outil simple d'analyse des risques

Catastrophe	A Danger	B Vulnérabilité	C Probabilité	D Historique	Risque total (A+B+C+D)
Tremblement de terre	1	3	1	1	6
Sécheresse					
Situation d'urgence civile					
Inondation					
Cyclone					
Tempête					
Tempête de neige					
Déversement chimique					
Biologique					
Tornade					
Raz-de-marée					
Coulée de boue					
Transport					

CDFE : un rôle à jouer

Référent local :

Bonne connaissance du pays, des infrastructures, du fonctionnement des services de secours locaux

Simplifier les interventions, donc potentiellement sauver plus de vies.

Questionnaire (à venir) à l'attention des CFDE, merci de relayer

Conclusion : Importance de travailler en amont

« Quand la catastrophe survient, il est trop tard, et la préparation reste un élément déterminant pour sauver le maximum de vies » M. Thierry Velu, GSCF

<https://www.gscf.fr/>

On parle de l'AFE !



Groupe Secours
Catastrophe Français

FAIRE

DÉCOUVRIR LE GSCF ▾ AGIR AVEC LE GSCF ▾ TOUTES LES ACTUALITÉS ▾ ESPACE DONATEURS

NEWSFLASH

UKRAINE : DEUX ANS DE CONFLIT, NE LES OUBLIONS PAS 25 février 2024



ACTUALITÉS GSCF

Information et formation auprès de l'Assemblée des Français de l'étranger

20 MARS 2024



GSCF



Accueil > TOUTES LES ACTUALITÉS > ACTUALITÉS GSCF

Information et formation auprès de l'Assemblée des Français de l'étranger

20 mars 2024 dans ACTUALITÉS GSCF, LA UNE



Dans le cadre de la 40e session en mars 2024, qui a réuni l'Assemblée des Français de l'étranger, le GSCF, représenté par son président [Thierry VELLU](#), et [Gentil DEPASSOS](#), a rencontré le groupe de travail sur les catastrophes naturelles et les risques climatiques au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Cet échange a permis de réaliser une formation dans le domaine humanitaire lié aux catastrophes naturelles ou humaines, ainsi que de répondre à de nombreuses questions et préoccupations. Le GSCF réaffirme son attachement au développement d'actions préventives, en particulier en Amont, afin de se préparer au risque lié à tout phénomène naturel ou humain.

Ce dialogue constructif débouchera dans les prochaines semaines sur d'éventuels partenariats et la mise en place d'actions à l'échelle internationale, incluant la possibilité d'organiser de nombreuses formations dans différents pays. Comme le souligne [Thierry Vellu](#), président du Groupe de Secours Catastrophe Français, « quand la catastrophe survient, il est trop tard, et la préparation reste un élément déterminant pour sauver le maximum de vies ». Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes lors de cette réunion.

Rapport : Audition du Sénateur Patrick Kanner

Audition du 20 mars 2024, 09 :00

Rapporteurs : Aloïs Gallet, Géraldine Guillemot-Peacock, Cécile Lavergne

Contexte : Le président du Sénat, Gérard Larcher, a été accompagné de six présidents de groupe parlementaires lors de son déplacement en Israël et dans les Territoires palestiniens, du 19 au 22 décembre 2023. Dans le cadre de ce déplacement, la commission Sécurité et Risques Sanitaires a auditionné le Sénateur Patrick Kanner en sa qualité de membre de la délégation sur la situation de nos compatriotes.

Les questions préliminaires suivantes ont été posées à M. Kanner :

- Quels étaient les principaux objectifs de votre déplacement ?
- Comment voyez-vous la situation actuelle au Moyen-Orient ?
- La communauté française en Israël et dans les territoires Palestiniens a payé un lourd tribut en termes de victimes et d'otages. Que pouvez-vous dire sur la situation de nos compatriotes otages et comment la France apporte-elle son soutien aux familles des victimes ?

Le sénateur nous a partagé avoir une sensibilité personnelle sur ces questions et cette région. Il avoue être sorti du voyage de décembre avec un sentiment de désespoir sur la capacité à trouver une solution politique.

- Suite aux attaques du 7 octobre : 42 ressortissants français sont décédés et 3 sont toujours retenus en otage. M. Kanner a rencontré l'une des familles de ces otages.
- Les bombardements sur Gaza ont causé de lourdes pertes humaines mais aucun chiffre précis sur les victimes françaises n'est fourni.
- M. Kanner s'est engagé à faire la demande mise à jour du nombre de nos compatriotes toujours à Gaza, de leur condition de vie et de leur situation sanitaire, auprès de M. Séjourné, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Cette lettre a été envoyée à l'issue de l'audition (voir PJ).
- Le sénateur affirme que la France agit auprès des autorités israéliennes pour fluidifier les couloirs humanitaires qui permettront d'agir auprès de nos compatriotes.

Paris, le 20 mars 2024



Monsieur Stéphane Séjourné
Ministre de l'Europe et
des Affaires étrangères
37, quai d'Orsay
75007 PARIS

PATRICK KANNER

ch Monsieur le Ministre,

PRESIDENT

GROUPE SOCIALISTE
ÉCOLOGISTE ET
REPUBLICAIN

SENATEUR DU NORD

ANCIEN MINISTRE

J'ai eu l'honneur ce jour d'être auditionné par la commission « sécurité » de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) dans le cadre de leur assemblée générale annuelle.

Cette audition a porté sur un retour d'informations lié à mon déplacement avec Monsieur Gérard Larcher en Israël et en Cisjordanie qui s'est déroulé du 20 au 22 décembre 2023.

Je me permets de vous interroger sur une demande de la commission concernant la situation des franco-palestiniens, aujourd'hui bloqués dans la bande de Gaza. Avez-vous des informations sur leur nombre ainsi que sur leurs conditions de vie, en particulier sur le plan sanitaire ?

Ces informations que vous voudrez bien me faire parvenir seront transmises aux membres de la commission par mes soins ou par les vôtres directement, si vous le souhaitez.

Je vous remercie de la bienveillante attention que vous réserverez à la présente requête en espérant qu'il vous sera possible d'y répondre.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.


Patrick KANNER

40^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

18 au 22 mars 2024

Rapport sur les retours d'expériences des conseillers des Français de l'étranger au Niger et en Ukraine.

Corapporteurs : Nadia CHAAYA et Thierry CONSIGNY

La commission Sécurité a souhaité auditionner de nouveau Messieurs Stéphane Jullien, conseiller des Français au Niger et David Franck, conseiller des Français en Ukraine, afin d'utiliser leurs expériences pour améliorer le dispositif de sécurité en cas de crise sécuritaire.

Contexte

Cette nouvelle audition de Stéphane Jullien avait pour finalité de l'entendre sur son évacuation vers la France et la continuité de son mandat en dehors du Niger.

L'expérience du conseiller peut être utile afin d'analyser et anticiper les mesures liées à ce type de situation particulièrement en Afrique, avec des crises au Burkina Faso ou encore au Mali.

Stéphane Jullien a fait part d'un bon contact avec le consul de France. Etant lui-même chef d'un des sept îlots, il était en communication étroite avec la communauté française et a participé à l'évacuation de 900 compatriotes vers la France.

Néanmoins, l'élu a regretté que les chefs d'îlots n'aient pas été associés aux exercices de sécurité ainsi que l'absence de réunions dédiées. Monsieur Jullien a également souligné l'absence d'information à destination des Français.

La consigne d'évacuation vers l'aéroport du consulat n'a pas été faite selon le plan de sécurité, selon Monsieur Jullien. Lui-même était informé, en tant que chef d'îlot, par radio (fréquence FM) par l'ambassade.

Stéphane Jullien a ensuite rappelé le déroulement de son incarcération. Il travaillait pour l'ambassade pour des déménagements. À ce titre, il a récupéré des uniformes militaires.

Il a tout d'abord été entendu comme témoin, tandis que trois de ses employés étaient incarcérés. À la suite de son audition, qui a duré 7 heures, il a à son tour été retenu en détention. Son entreprise a fait l'objet d'une perquisition.

Le ministre des Affaires étrangères est intervenu en raison de son mandat électif.

Son incarcération, avec ses trois employés, s'est faite dans des conditions de droit commun, au milieu de criminels, sans qu'aucune sécurité ne lui soit assurée. Les visites du personnel diplomatique étaient interdites.

Il a menacé de faire une grève de la faim, a été visité par un psychologue envoyé par les autorités. Monsieur Jullien estime avoir pu être libéré au bout de 10 jours en raison des craintes des autorités pour son état.

Lorsqu'il a été libéré, aucune explication ne lui a été fournie. Il a été conduit à l'ambassade où il est resté quelques jours. Il en est ensuite parti, sans escorte, puis ramené pour sa sécurité.

Monsieur Jullien n'a pas pu quitter le Niger en même temps que l'ambassadeur, mais est aujourd'hui de retour en France, en règle avec les autorités du Niger.

Il a décrit des conditions de retour difficiles, ayant quitté le territoire sans avoir pu rentrer chez lui et donc sans avoir pu emporter des biens personnels. À l'arrivée en France, il a été accueilli par le collaborateur du ministre mais n'a pas été débriefé par des services.

Il a été pris en charge par France Horizons pour la première semaine, où il a été hébergé dans un hôtel à côté de l'aéroport.

L'assurance qui doit couvrir les risques encourus pendant le mandat n'a pris en charge que les frais d'avocat, hors taxes.

L'ambassade de France est aujourd'hui fermée, ne subsiste qu'un attaché de défense.

Des Français sont actuellement au Togo et ne savent pas quoi faire.

Monsieur Stéphane Jullien a appelé à revoir la communication entre les postes et les élus en cas de crise, demandé la délivrance d'un passeport de service pour les élus qui résident dans des zones risquées. L'assistance à l'arrivée en France doit être renforcée.
--

Contexte (Audition de David Franck)

Cette nouvelle audition de David Franck, conseiller des Français en Ukraine, avait pour objet de faire le point sur la situation de la communauté française en Ukraine.

Il a souligné ne pas être associé au plan de sécurité de l'ambassade et a donné l'exemple de pastilles d'iode, qui n'ont pas été distribuées aux Français suite au refus du conseiller sécurité. Elles ont donc été trouvées dans le commerce et distribuées par ses soins.

David Franck a relevé que lorsque le centre de crise et de sécurité a contacté les Français par téléphone, plusieurs numéros avaient été utilisés pour le contacter et que l'absence d'un numéro unique ne permettait pas de rappeler efficacement un interlocuteur. La centralisation des appels serait précieuse.

Les consignes données (au départ, de faire des stocks d'eau, puis de partir d'Ukraine) se sont rapidement contredites.

Il a rappelé que les Ukrainiens ont été davantage accueillis lors de leur arrivée en France. On ne peut être réfugié en son propre pays : les Français n'ont pas eu accès aux aides déployées. France Horizons n'a pas été impliqué, a fortiori puisqu'il n'y a pas eu d'évacuation organisée à proprement parler.

Après avoir été déplacé dans une ville plus à l'ouest, l'ambassade de France est revenue à Kiyv et fonctionne aujourd'hui normalement. 600 Français vivent en Ukraine. Le lycée Anne de Kiev (AEFE) accueille 120 élèves, dont 10 Français. L'élu pense que les effectifs augmenteront à la prochaine rentrée, à 150 élèves.

Dans la capitale, on vit au rythme des alertes constante, même si sa situation géographique la met plus à l'abri des tirs de missiles. Odessa, en partie construite par des Français, est aujourd'hui très attaquée. Peu de Français y sont encore. Il n'y a plus de cellule de crise au CDCS, il est également difficile de joindre les personnels de l'ambassade.

David Franck estime nécessaire de développer un contact direct avec France Horizons et interroge sur le dispositif prévu pour les Français en cas d'évacuation.

Il remarque que des voies d'évacuation supplémentaires auraient été précieuses lors du début de l'invasion russe.

Il appelle à ce qu'il y ait un unique numéro de téléphone du CDCS en cas de crise. Il appelle également à un passage facilité aux frontières.

40^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

18 au 22 mars 2024

RESOLUTION : 1 COMMISSION/N°/03.2024

Objet : Protection des conseillers des Français de l'étranger

L'Assemblée des Français de l'Étranger,

CONSIDERANT

Qu'une proposition de loi, en cours d'examen au Parlement, prévoit de renforcer la protection des élus qui font régulièrement l'objet de violences, verbales ou physiques,

Que les conseillers des Français de l'étranger ne bénéficient pas de la protection fonctionnelle accordée aux agents de l'État,

Que les conseillers des Français de l'étranger sont également susceptibles d'être menacés ou cibles d'attaques à qualité,

Que la carte identifiant les conseillers des Français de l'étranger ne permet pas à l'élu de se prévaloir d'une protection particulière,

Que les conseillers des Français de l'étranger ne disposent pas de passeport de service,

DEMANDE

Une évaluation des risques encourus tant par les candidats aux élections consulaires qu'aux conseillers des Français de l'étranger pendant l'exercice de leur mandat ;

L'élaboration d'un cadre réglementaire protecteur pour les conseillers des Français de l'étranger ;

Résultats	Adoption en commission	Adoption en séance
UNANIMITE	x	
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		

40^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

18 au 22 mars 2024

RESOLUTION : 2 COMMISSION/N°/03.2024

Objet : Rôle de l'Élu dans le cadre du dispositif de prévention et de gestion de la crise

L'Assemblée des Français de l'Étranger,

Vu la loi n° 2013-659 du 22, juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France et, plus particulièrement, le second alinéa de son article 3 qui donne compétence aux conseils consulaires en matière de sécurité.

Vu le décret n° 2014-144 du 18 février 2014 relatif aux consulaires et à l'Assemblée des Français de l'étranger et, plus particulièrement, son article 5.

Considérant les déclarations de Monsieur Olivier Becht, ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français établis hors de France en clôture de la 38^e session de l'AFE en mars 2023.

Considérant la visite du centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères par la commission de la Sécurité et des Risques sanitaires de l'Assemblée des Français de l'étranger qui s'est tenue le 24 octobre 2023.

Considérant les auditions des élus conduites par la Commission de sécurité et des risques sanitaire lors des sessions d'octobre 2023 et de mars 2024 de l'Assemblée.

Considérant l'augmentation et l'accélération des risques et des crises pouvant impacter la sécurité des Français de l'étranger.

Considérant l'importance pour les élus des Français de l'étranger d'obtenir les informations auprès du consulat pour répondre au mieux aux interrogations des compatriotes.

DEMANDE :

- Que tous les élus des Français de l'étranger soient inclus dans le dispositif de sécurité par le consulat.
- Que soit assuré la fluidité de l'information entre les chefs d'îlot, le poste consulaire, les élus et les consuls honoraires.
- Que soit créé un groupe de travail entre des Élus de la commission de la Sécurité et des Risques sanitaires avec la DFAE et le CDCS portant sur l'élaboration d'un guide afin de définir le rôle de l'élu en amont et durant une crise.

Résultats	Adoption en commission	Adoption en Séance
UNANIMITE	x	
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		

REPONSE

40^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

18 au 22 mars 2024

RESOLUTION : 3 COMMISSION/N°/03.2024

Objet : Passeport de service

Considérant la recrudescence des risques dans de nombreux pays ;

Considérant le retour d'expériences du CDFE, Stéphane Jullien, incarcéré au Niger ;

Considérant le retour d'expériences du CDFE, David Franck, en Ukraine ;

Considérant l'évolution parfois extrêmement rapide de la situation sécuritaire dans des pays jusqu'alors comme sûrs ;

DEMANDE

L'attribution de passeport de service aux élus FDE afin de les protéger dans l'exercice de leurs fonctions.

Résultats	Adoption en commission	Adoption en Séance
UNANIMITE	x	
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		

REPONSE